



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
(pour diffusion immédiate)

Le comité de sécurité publique de la MRC des Laurentides reconnaît les héros sur son territoire

Saint-Faustin-Lac-Carré, le 12 juin 2017 – C'est aujourd'hui que le comité de sécurité publique (CSP) de la MRC des Laurentides a reconnu auprès des citoyens, toute action, geste héroïque ou comportement exceptionnel envers la communauté eu égard à la sécurité publique sous forme de certificats, mention de reconnaissance et remise de médaillon.

Cinq (5) héros reconnus lors de l'événement de reconnaissance

Au cours de l'année 2016, cinq personnes ont porté secours à des gens qui n'eût été cette intervention, il y aurait eu un décès ou des blessures graves. Dans un premier dossier, M. Antonio Fragola a porté secours à une dame victime de violence conjugale sur la route. Dans un deuxième dossier, madame Chada Salman et monsieur Moukheiber Nadir ont porté secours à une dame qui s'est jetée dans un cours d'eau. Et dans le dernier dossier, MM Christian Bellemare et Richard Hawkins ont téléphoné à des policiers pour venir en aide à un citoyen qui s'était barricadé dans sa voiture dans le but de s'enlever la vie.

« Je suis fier de l'existence de ce programme qui met en valeur des actions citoyennes sur notre territoire et qui, souhaitons-le, encouragera d'autres actions qui sauveront des vies » mentionne fièrement M. Steven Larose, président du CSP et préfet suppléant de la MRC des Laurentides.

En quoi consiste le programme de reconnaissance

Le programme existe pour souligner une ou des actions méritoires pour lesquelles la personne est venue en aide à des citoyens de façon significative et par leurs actions ont contribué à :

- Secourir un ou des citoyens dans une situation de danger;
- Apporter de l'aide aux victimes d'actes criminels, de sinistre ou de tragédie;
- Prévenir la criminalité.

Ces actions doivent avoir été reconnues par un représentant de la Sûreté du Québec (SQ) pour laquelle une recommandation de reconnaissance aura été décrite dans un rapport d'événement et déposée au CSP.

À propos du Comité de sécurité publique (CSP)

Le CSP, composé de membre du conseil des maires et de la SQ du poste de la MRC des Laurentides, recommande au conseil des maires les actions et scénarios à mettre en place dans le cadre du suivi de l'entente. À cet effet, le comité doit établir et assurer le suivi d'un plan d'action annuel adapté à la réalité de la région.

-30-

Source et information :

Josiane Alarie

Logistique et communications

819 425-5555 / 819 326-0666 poste 1048

jalarie@mrclaurentides.qc.ca